

Si le chômage saisonnier est un problème au Canada, c'est incontestablement dans les provinces de l'Atlantique qu'il prend le plus d'ampleur.

A quoi cet état de choses est-il principalement attribuable? En premier lieu, à l'insuffisance des placements. Notons ici que les placements jouent au moins deux rôles primordiaux. Tout d'abord, ils assurent de l'emploi et des revenus à l'étape de l'aménagement des installations. Puis, une fois les aménagements terminés, les dépenses d'immobilisations permettent aux exploitants et aux travailleurs de produire plus de biens et plus de services. En ce qui touche les provinces de l'Atlantique, les nouveaux placements par tête dans les avoirs fixes n'ont atteint, de 1949 à 1958, que 57 p. 100 du chiffre concernant l'ensemble du Canada. Au cours de la même période, les nouveaux placements commerciaux n'ont représenté qu'environ la moitié de tous les nouveaux placements effectués dans les provinces de l'Atlantique, contre une proportion de 61 p. 100 pour l'ensemble du Canada.

A noter ici que les nouveaux placements sont les plus propres à assurer directement de l'emploi continu. Par contre, les placements effectués par les services de l'État, les placements dans la construction domiciliaire et les placements dans diverses entreprises d'institutions fournissent relativement peu d'emplois directs, une fois les travaux de construction terminés. De 1949 à 1958, les placements non commerciaux ont représenté presque la moitié de tous les placements faits dans les provinces atlantiques, comparativement à une proportion de 39 p. 100 pour l'ensemble du Canada. Par conséquent, non seulement les investissements calculés par habitant sont-ils relativement faibles dans la région atlantique, mais l'ensemble des investissements porte sur des secteurs où les possibilités d'emploi permanent sont limitées.

Il ressort des études entreprises par le Conseil économique des provinces atlantiques que les niveaux de revenu de ces provinces sont inférieurs parce que les individus en âge de travailler et se cherchant du travail sont moins nombreux, parce que le chômage parmi les individus qui accèdent au marché du travail est plus élevé et parce que les investissements y sont plus faibles que dans les autres parties du pays. De plus, les revenus sont inférieurs, surtout parce qu'une forte proportion de la main-d'œuvre est affectée à des activités à basse productivité, par rapport au reste du Canada.

L'étude du CEPA préconise une analyse plus fouillée des caractéristiques et de la structure de l'économie régionale, en vue de mettre à jour les causes fondamentales de la situation. Les trois principales occupations,

l'agriculture, la pêche et l'abattage du bois, ont toujours joué un rôle important et complémentaire dans l'économie des provinces Maritimes. En dépit du déclin de l'emploi dans ces trois groupes, ceux-ci continuent à faire vivre une proportion relativement élevée de travailleurs à régime marginal. Le rapport Gordon en parle comme d'une des caractéristiques les plus frappantes de l'économie des provinces atlantiques. D'après ce rapport, le nombre proportionnellement élevé de ces gagne-petit explique pour une bonne part les bas niveaux de revenu de la région. Il est manifeste, par conséquent, que la situation est étroitement liée au ralentissement de l'expansion économique.

Comme les marchés des produits alimentaires continueront, selon toute probabilité, à exister, nous comptons sur une augmentation du rendement agricole. Toutefois, il est probable que l'augmentation du rendement viendra des exploitations agricoles qui se sont agrandies et mécanisées dans une forte mesure pour augmenter leur productivité. Ainsi, les hommes devenus superflus devront se trouver un autre emploi ou se caser dans les exploitations agricoles déjà congestionnées et qui survivent à peine, ou les deux.

Étant donné que la plus grande partie du secteur de l'abattage du bois et des sciages suffit à peine à faire vivre ceux qui y travaillent, on ne peut guère s'attendre qu'à la longue, l'emploi dans l'industrie du bois augmente sensiblement. A l'instar de l'agriculture, l'industrie forestière aura un rendement accru grâce à la rationalisation des opérations et à l'amélioration de la productivité résultant de l'accroissement des immobilisations et de l'extension des opérations. Il s'ensuivra un exode continu des ouvriers de l'industrie primaire du bois et le maintien, dans bien des cas, de conditions économiques précaires.

L'industrie de la pêche et de la transformation du poisson occupe une place importante dans l'économie. L'après-guerre a été caractérisé par une concentration de l'activité dans quelques ports seulement et par la construction de bateaux de pêche et d'usine de transformation modernes. On dit que les secteurs de l'industrie qui ont fait ce redressement ont jeté les bases solides d'une expansion et d'une prospérité soutenue. Malheureusement, toute l'industrie n'a pu faire le redressement. Il reste des régions où l'activité suffit tout juste à faire vivre les gens, où la productivité est extrêmement basse. Étant donné ces facteurs, il est difficile de prévoir un renversement de la tendance récente vers un déclin de la main-d'œuvre dans les industries de la pêche et de la préparation du poisson.

Il ressort donc que les ouvriers qui travaillaient autrefois dans l'agriculture, l'industrie du bois, l'industrie du poisson et de la